

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF

LE VINGT SIX NOVEMBRE

A la requête de :

La **BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit – inscrite au RCS PARIS 552 002 313 ayant son siège social à PARIS 13^{ème} Immeuble Sirius 76/78 avenue de Paris, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

et en outre chez Maître Paul BUISSON, AAPRI BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 – 29, rue Pierre Butin et au cabinet de Maître Elodie DEVRAIGNE membre SELARL MAESTRO AVOCATS, Avocat au Barreau de Beauvais, demeurant 16 rue Denis Simon, BP 932 – 60009 BEAUVAIS CEDEX, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BEAUVAIS et ses suites,

EN VERTU DE :

d'une grosse dûment en forme exécutoire d'un acte reçu par Maître Anne-France PAGET-WESTRELIN, Notaire à Breteuil sur Noye (60), en date du 25 mai 2010, contenant deux prêts par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, à la SCI PASTEUR ci-après nommée d'un montant de 136.000 € et de 30.000 €, productifs d'intérêts, enregistré.

Lequel me requiert à l'effet de procéder à la description d'un bien immobilier sis

**10 rue Pasteur
60120 BRETEUIL**

Je, Maître Ludovic CASTANIE, Huissier de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Jean-François CASTANIE - Damien TALBOT - Ludovic CASTANIE – Déborah HAMON, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à la résidence de BEAUVAIS (60000), 11 Boulevard Saint-Jean, soussigné,

Atteste me rendre ce jour à cette adresse à l'effet de procéder aux constatations ci-après en présence de la Police municipale de la ville de Breteuil et des diagnostiqueurs de la société DIMEXPERT.

NOTE LIMINAIRE

Il s'agit d'une maison d'habitation qui a été divisée en deux logements. Donnant sur rue, il existe un petit emplacement à usage de parking non entretenu, les places de stationnement ne sont pas matérialisées. Une première entrée de logement se trouve sur le pignon gauche et l'entrée du deuxième logement se trouve sur la façade avant.

La toiture du bâtiment est en tuiles plates. Le pignon gauche est en partie basse enduit ciment, et au-dessus il s'agit de parpaings peints. Sur la façade avant, il s'agit également d'une sorte d'enduit ciment en partie basse et en partie haute une peinture blanche.

(Photographies n°1 et n°2)

DEBUT DES CONSTATATIONS

I. PREMIER LOGEMENT AVEC ENTREE PAR LE PIGNON GAUCHE.

(Photographies n°3 à n°10)

En l'absence de locataire et du propriétaire, j'ai procédé à l'ouverture forcée du logement. Ce logement est inoccupé.

Dans ce logement, le chauffage est constitué de convecteurs électriques. Il existe une climatisation réversible.

Juste à gauche de la porte d'entrée, à l'extérieur, se trouve l'accès une petite cave dont les escaliers sont en mauvais état. L'entrée s'effectue par une porte en bois vernie endommagée.

Le logement est composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

REZ-DE-CHAUSSEE :

- Entrée sur cuisine :

La cuisine est aménagée et équipée avec un four et une hotte aspirante. Un emplacement pour lave-vaisselle est présent.

Au sol, il s'agit d'un carrelage.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont carrelées. Au-dessus, les murs sont recouverts d'une peinture. Je note quelques trous rebouchés.

Trois prises électriques sont présentes, un point lumineux est disposé. Une VMC est installée.

Une fenêtre deux ouvrants en double vitrage oscillo-battant est présente.

- Attenant à cette pièce, séparé par un petit muret surplombé de poutres apparentes, le salon :

Au sol, il s'agit d'un carrelage assorti à celui de la cuisine.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont carrelées. Au-dessus, les murs sont recouverts d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'une peinture blanche.

Deux fenêtres en double vitrage sont présentes et équipées de volets roulants électriques qui fonctionnent.

Dans cette pièce, se trouve également le tableau électrique avec boîtier disjoncteur.

Une grande armoire en bois est présente et semble intégrée. Elle contient le compteur électrique.

Une ancienne porte composée en partie haute deux ouvrants double vitrage a été condamnée.

Une climatisation en mauvais état est présente, réserves sur son fonctionnement ce jour.

Au plafond, un point lumineux est présent.

Deux prises électriques et interrupteurs sont disposés dans cette pièce.

- Dans le prolongement du salon, la salle à manger :

L'accès s'effectue par une porte en bois de la pièce précédemment décrite.

Au sol, il s'agit d'un parquet bois verni.

Aux murs, il s'agit de fibre de verre peinte.

Le plafond est recouvert d'une peinture blanche. Un point lumineux est présent. Une climatisation est présente (réserve sur son fonctionnement).

Une cheminée avec contour marbre.

Un grand meubles intégré sur-mesure est attenant à toute une partie du mur.

Une fenêtre deux ouvrants double vitrage est équipée d'un volet roulant électrique à l'arrière qui fonctionne.

Un ensemble de prises électriques, prises d'antenne et prise téléphonique est présent dans cette pièce ainsi que des interrupteurs pour le point lumineux.

Les plinthes sont en bois.

Dans ces trois pièces, il n'existe pas de convecteurs électriques mais il s'agit d'une climatisation réversible permettant de chauffer ces pièces.

- Un petit couloir partant de la cuisine et de la salle à manger :

Au sol, il s'agit d'un carrelage assorti à celui de la cuisine.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont assorties. Au-dessus, les murs sont peints.

Le plafond est recouvert d'une peinture blanche. Un point lumineux est disposé.

Un panneau de lumière naturelle composé de carreaux occultants est présent.

Un interrupteur est présent, mais il n'existe pas de prises électriques.

- De ce petit couloir, une petite salle d'eau :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Au sol, il s'agit d'un carrelage.

Un toilette, un lavabo sur colonne, une cabine de douche avec jets hydromassants sont présents.

Un radiateur électrique est présent dans cette pièce.

Un point lumineux en applique est disposé.

Un panneau de lumière naturelle composé de carreaux occultants est présent.

Une VMC est installée dans cette salle d'eau.

Ensuite, j'accède à la pièce supérieure par un escalier bois peint avec rambarde bois blanche peinte.

Les murs de la montée d'escalier sont peints.

Un point lumineux est disposé.

ETAGE :

- Un palier :

Au sol, il s'agit d'un parquet verni.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint également. Un point lumineux est disposé.

Je note l'absence de prises électriques sur ce palier, il existe seulement des interrupteurs.

- En montant à droite, une première pièce à usage de chambre :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Au sol, il s'agit d'un parquet.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint. Un point lumineux est présent.

Une fenêtre deux ouvrants en double vitrage oscillo-battant est présente. Volets roulants électriques.

Un convecteur électrique est présent.

- Toujours sur ce palier, face à la montée d'escalier, une chambre :

L'accès s'effectue par une porte bois.

Au sol, il s'agit d'un parquet verni.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont en bois. Au-dessus, les murs sont peints.

Le plafond est recouvert d'une peinture blanche. Un point lumineux est disposé.

Trois fenêtres deux ouvrants en double vitrage oscillo-battantes sont présentes. Elles sont équipées de volets roulants électriques.

Des placards intégrés sont présents.

Des prises électriques, des prises antenne, une prise téléphonique sont présentes.

Toujours sur ce palier, une porte a été condamnée mais donne accès à un escalier avec accès à la VMC.

- Ensuite, toujours de ce palier, un petit couloir distributif :

Au sol, il s'agit d'un parquet verni.

Les murs sont recouverts de peinture.

Les plafonds sont peints.

- Du couloir distributif, à droite, une première pièce à usage de chambre :

L'accès s'effectue par une porte en bois.

Au sol, il s'agit d'un parquet verni.

Les murs sont recouverts de peinture.

Le plafond est peint. Un point lumineux est présent.

Un convecteur électrique est présent.

Une fenêtre deux ouvrants en double vitrage oscillo-battant est présente et équipée d'un volet roulant électrique.

Un petit placard est intégré dans cette chambre.

Des prises électriques et interrupteurs sont présents.

- En poursuivant, toujours dans ce couloir distributif, une petite pièce en entrant à gauche avec une porte en verre, toilettes :

Présence du chauffe-eau.

Au sol, il s'agit d'un carrelage.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont en bois. Au-dessus, les murs sont peints.

Le plafond est peint. Une VMC est présent ainsi qu'un point lumineux.

Une petite fenêtre est présente en partie haute.

Un toilette est présent ainsi qu'une arrivée et une évacuation d'eau.

- Au bout du couloir, à gauche, une salle de bain :

L'accès s'effectue par une porte bois.

Au sol, il s'agit d'un parquet flottant.

Aux murs, je note l'absence de plinthes. Une partie de mur est peinte. Une autre partie de mur est carrelée.

Un convecteur sèche-serviette électrique est présent.

Un lavabo double vasque est disposé avec au-dessus un miroir agrémenté de points lumineux en applique. Une cabine de douche est installée.

Une VMC est disposée au plafond ainsi qu'un point lumineux.

Une petite fenêtre est présente.

- Ensuite, au bout du couloir distributif, une chambre :

L'accès s'effectue par une porte en bois.

Au sol, il s'agit d'un parquet bois.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont en bois. Au-dessus, les murs sont peints.

Un convecteur électrique est présent.

Un point lumineux est disposé au plafond.

Une fenêtre deux ouvrants en double vitrage est présente et équipée d'un volet roulant électrique.

Des prises électriques et interrupteurs sont présents dans cette pièce.

Ce logement semble être rattaché au tout à l'égout.

Ce logement n'est pas alimenté en gaz de ville.

II – DEUXIEME LOGEMENT AVEC ACCES PAR LA FACADE AVANT

(Photographies n°11 à n°16)

Le logement étant occupé, la locataire Madame FABIANI Christèle nous autorise à procéder aux opérations de description. Elle n'est pas en mesure de me présenter un contrat de location ce jour.

Il s'agit d'un logement sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier étage et dernier étage.

Dans ce logement, la locataire nous déclare un problème au niveau des évacuations d'eau.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques. Il n'est pas alimenté en gaz de ville.

Au rez-de-chaussée, je note une humidité assez importante au niveau du plafond.

La porte d'entrée au logement est en bois avec partie vitrée et un oculus au-dessus.

- Au rez-de-chaussée, une entrée avec une petite pièce à usage de rangement contenant le ballon d'eau chaude et un recoin sous escalier :

Au sol, il s'agit d'un carrelage de teinte grise.

Aux murs, en partie basse, les plinthes sont en bois. En entrant immédiatement à gauche, une partie des murs est dépourvue de plinthes. Au-dessus, les murs sont peints.

Le plafond est peint. En entrant à droite, des traces de fuite sont visibles. Je note également la présence d'une cloque avec certainement une petite fuite d'eau quelque part au niveau de l'entrée, face à la porte d'entrée.

Donnant sur le rez-de-chaussée, un panneau fixe est présent. Une fenêtre deux ouvrants en double vitrage est présente. Sur rue et à l'étage, il n'existe pas de volets, au dernier étage il s'agit de vélux avec stores intégrés.

Je ne note pas de ventilation.

Au plafond, un point lumineux est présent.

Des prises électriques sont présentes.

Ensuite, j'accède à l'étage supérieur par un escalier bois avec rambarde bois.

Les murs de la montée d'escalier sont peints.

Le plafond est également peint. Un point lumineux est présent.

Une prise électrique est présente juste en haut de la montée d'escalier.

PREMIER ETAGE

- Un palier :

Au sol, il s'agit d'un linoléum.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint. Un point lumineux est disposé.

- Du palier, immédiatement à droite, les toilettes :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Un toilette est installé.

Une VMC est présente, mais sans bloc de fermeture. Un point lumineux est présent.

- Face à la montée d'escalier, une salle de bain :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Au sol, il s'agit d'un linoléum imitation parquet.

Les murs sont peints. Au-dessus de la baignoire, une partie des murs est carrelée.

Le plafond est peint. Un point lumineux est présent.

Des prises électriques sont présentes.

Un emplacement pour sèche-linge est présent. Il n'existe pas d'évacuation à cet étage.

Une baignoire, un lavabo et une cabine de douche avec système de jets hydromassants sont installés. A l'intérieur de la cabine de douche, les parois sont carrelées.

Une VMC est présente mais la locataire me précise qu'elle ne fonctionne pas.

Donnant dans cette salle de bain, un petit placard de rangement renferme le boîtier disjoncteur.

Puis, j'accède à l'étage supérieur par un escalier en bois.

Les murs de la montée d'escalier sont peints.

DEUXIEME ETAGE

A ce niveau, il s'agit de pièces mansardées.

- Une pièce avec une partie cuisine :

Un plan de travail est disposé. Des meubles de cuisine suspendus sont installés.

Dans cette partie cuisine, une fenêtre de toit type vélux est présente, dépourvue de store intégré.

Au sol, il s'agit d'un parquet flottant.

Les murs, les sous-pentes et le plafond sont peints.

Un point lumineux en applique est présent.

- De la cuisine, par deux petites marches, accès à une pièce de vie à usage de salon :

Au sol, il s'agit d'un parquet flottant.

Les murs, les sous-pentes sont peints avec des poutres apparentes.

Donnant sur l'avant, deux fenêtres en double vitrage sont présentes, sans volets. Donnant sur l'arrière, deux fenêtres de toit type vélux sont présentes équipées de stores intégrés.

Une climatisation réversible est présente. Cependant, la locataire me précise qu'elle ne fonctionne pas.

Des convecteurs électriques sont présents.

Deux points lumineux sont présents.

Derrière une porte, j'accède à un tout petit sas permettant d'accéder à deux chambres.

- Une première chambre à droite :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Au sol, il s'agit d'un parquet flottant.

Aux murs, en partie basse, il s'agit de plinthes en bois. Au-dessus, les murs et les sous-pentes sont peints. Des poutres sont apparentes.

Une fenêtre de toit est présente et équipée d'un store intégré.

Un point lumineux est présent.

Des prises électriques sont également présentes.

- En revenant dans le petit sas, une dernière chambre :

L'accès s'effectue par une porte isoplane.

Au sol, il s'agit d'un parquet flottant.

Une fenêtre double vitrage donne sur le pignon gauche, elle est dépourvue de volets.

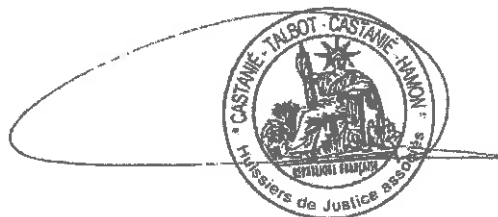
Les sous-pentes et le plafond sont peints.

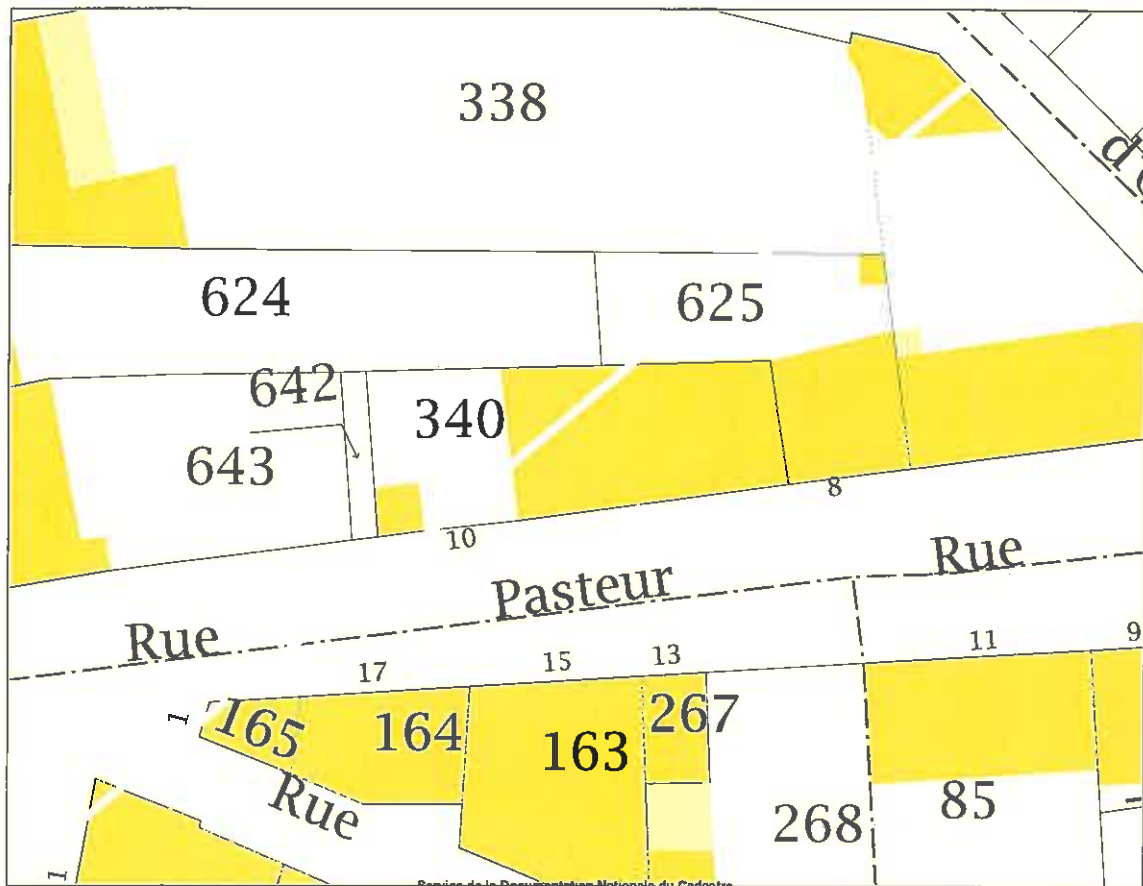
Un convecteur électrique est présent.

Des prises électriques sont présentes.

Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit auquel sont annexés seize clichés photographiques, une vue « google map », deux vues du plan cadastral.

Maître Ludovic CASTANIE



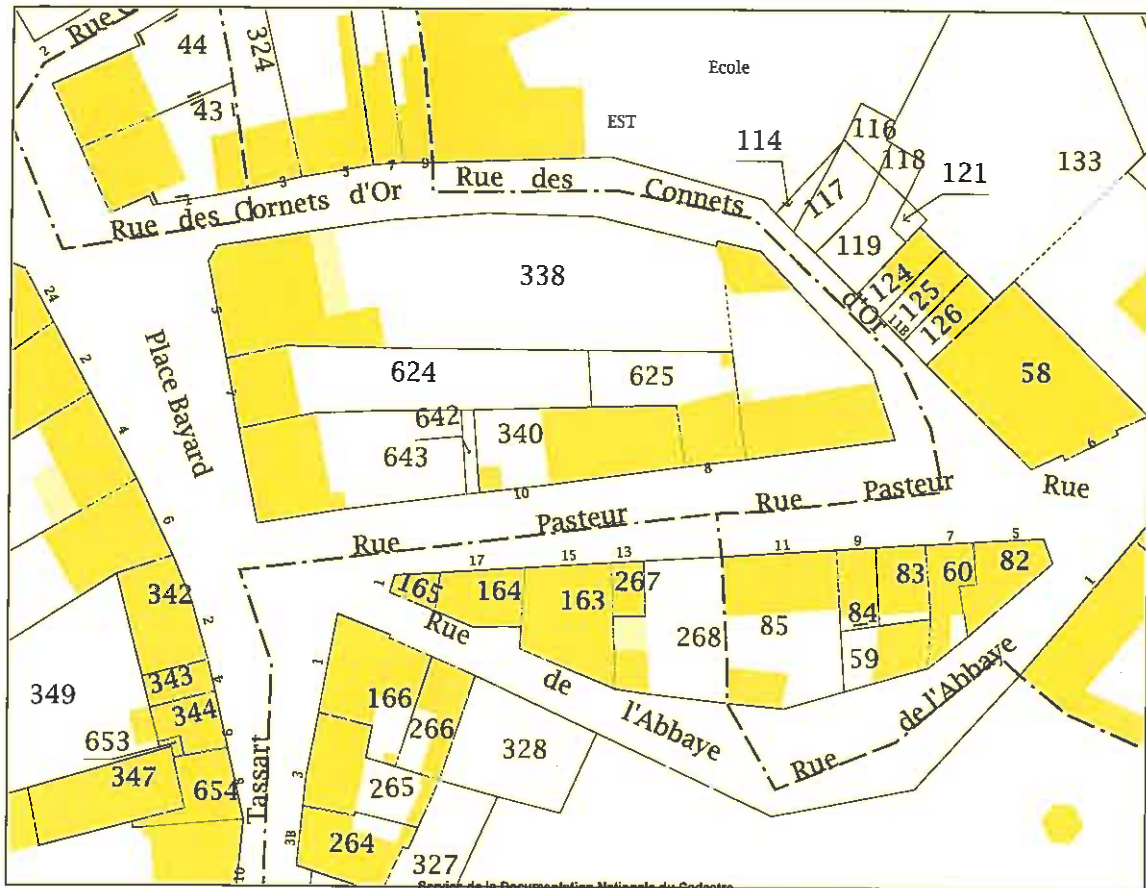


Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

© 2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral



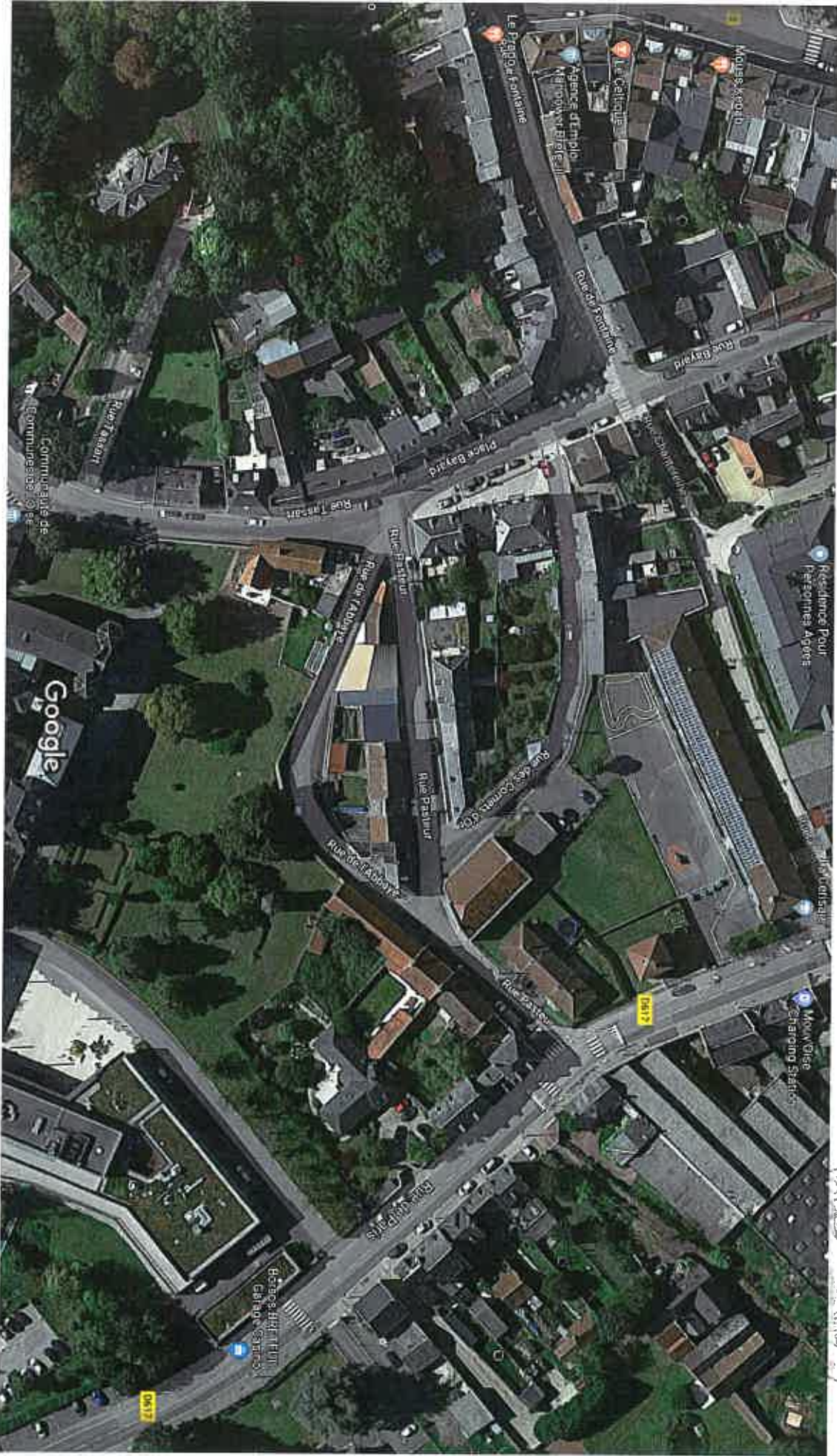


Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Citoyennetés

Impression non normalisée du plan cadastral





Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 20 m





CASTANIÉ TALBOT CASTANIÉ HAMON
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

DOSSIER C15364 – BP RIVES DE PARIS / SCI PASTEUR

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DU 26.11.2019

Les personnes suivantes m'ont prêté assistance :

Nom
Solembel Freddy
VASSE frank

Qualités
Chef de Police
BCP



Signatures





PHOTO N°1



PHOTO N°2



PHOTO N°3



PHOTO N°4



PHOTO N°5



PHOTO N°6



PHOTO N°7



PHOTO N°8



PHOTO N°9



PHOTO N°10



PHOTO N°11



PHOTO N°12



PHOTO N°13



PHOTO N°14



PHOTO N°15



PHOTO N°16

